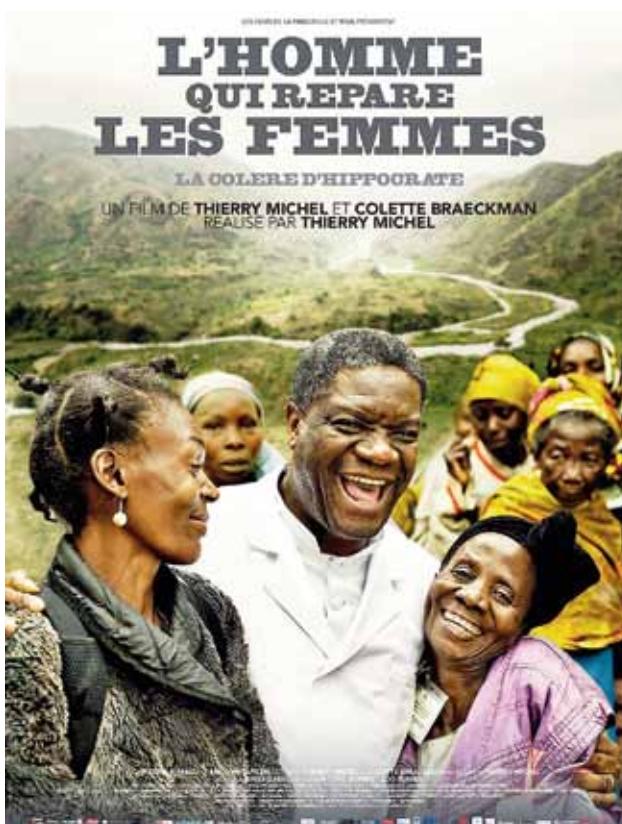


# «Lever les tabous et le silence»

**Le documentaire *L'homme qui répare les femmes* dresse le portrait de Denis Mukwege, gynécologue qui, depuis des années, soigne les femmes victimes de viols dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). H&L a interrogé son réalisateur, Thierry Michel, sur l'impact du film un an après sa diffusion.**

**Catherine Choquet (H&L) :** L'homme qui répare les femmes a reçu seize prix internationaux, dont le prix Magritte en Belgique<sup>(1)</sup>. Il a été diffusé dans le monde entier et se décline aujourd'hui en vingt-cinq langues... Comment, aujourd'hui, mesurer sa portée ?

**Thierry Michel :** Le premier impact du film est celui de la sensibilisation à la problématique des violences faites aux femmes et en particulier du viol comme arme de guerre dans le monde entier. Un vrai plaidoyer, auquel le docteur Denis Mukwege a largement participé, s'est développé grâce à ce film. Rien qu'en France, plus de quatre cents salles l'ont diffusé, souvent avec des débats. Il y a aussi eu les projections institutionnelles : Parlement européen, Congrès américain, Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève, Nations unies à New York. Ce plaidoyer portait sur deux points essentiels : la reconnaissance du viol comme arme de guerre et la traçabilité du parcours des minerais via les mafias politico-militaires, ensuite acquise par les multinationales de l'informatique et de la télé-



Film de Thierry Michel et Colette Braeckman, Belgique, 2015 (sorti en salle en février 2016), 112'. Production : Les Films de la passerelle-Ryva production. Disponible en DVD.

phonie, celles-ci étant en l'occurrence indirectement impliquées dans le conflit à l'est de la RDC. Aux Etats-Unis, une législation réglemente déjà cette traçabilité, concernant au départ le diamant, mais qui s'est élargie aux minerais dans les zones de conflit et de guerres. Si le Parlement européen s'est prononcé favorablement pour la mise en place de mesures coercitives imposées aux multinationales, seule une recommandation (règle sur la diligence raisonnable) a finalement été émise, en raison du refus de la Commission et du Conseil européens d'imposer des mesures contraignantes. Il faut donc poursuivre ce plaidoyer pour parvenir à imposer cette interdiction d'utilisation du mineraï de sang.

**Quel est l'impact de ce film au Kivu et, plus largement, en RDC ?**

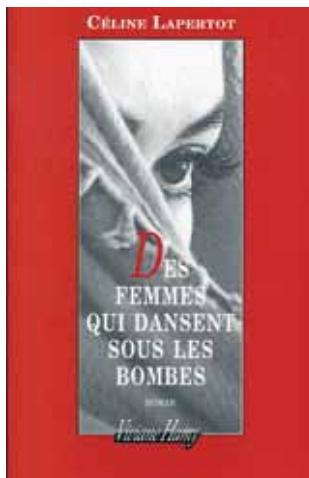
L'impact économique a été important car ce film a donné davantage de visibilité à la fondation Panzi, qui gère la création de cliniques juridiques, de lieux permettant un suivi psychologique et une réinsertion économique des victimes, bien au-delà de la région du Kivu. Autre impact, la baisse du viol comme arme de guerre, puisque lors des derniers massacres connus on a recensé

(1) De même que plusieurs prix consacrés aux documentaires portant sur les droits humains de différents continents.

## Des femmes qui dansent sous les bombes

Céline Lapertot

Viviane Hamy, mars 2016, 200 pages, 18 €



Le roman se situe quelque part en Afrique. Sans doute au Congo mais peut-être ailleurs, et cela n'a aucune importance. L'histoire de Séraphine pourrait se dérouler dans n'importe quel pays où la guerre civile fait couler le sang, dans n'importe quel pays où la violence faite aux femmes est monnaie courante.

Quelques mois plus tôt, l'avenir de Séraphine semblait rempli de certitudes si douces qu'elle en chantonnait en traversant la forêt. Elle était juste une fille, sûre que bientôt elle épouserait le fiancé qu'elle s'était choisi, porterait des enfants et deviendrait comme sa mère, sa grand-mère ou sa tante, une de ces femmes aux

hanches plantureuses, qui rient aux éclats quand les hommes sont aux champs. Mais dans un pays qui ne connaît plus que la guerre et les affrontements interethniques, le destin peut à tout moment en décider autrement. Lorsqu'elle arrive au village, les miliciens ont déjà commencé leur sinistre besogne, éventrant, égorguant, violant. Séraphine sait que pour vivre quelques minutes de plus, elle doit se soumettre à la brutalité de ces hommes. Violée, elle ne doit sa survie qu'à l'arrivée de l'armée régulière et au docteur Basonga – évocation du docteur Mukwege dans sa clinique du Bukavu? –, qui met tout en œuvre pour la reconstruire.

Séraphine devient alors une guerrière qui se réjouit qu'on oublie sa féminité parce que « *Le rouge à lèvres, le fard, c'est la paix qui se peint sur le corps* ». Elle a rejoint l'armée régulière de son pays et la troupe des redoutables « Lionnes impavides ». Aux côtés de ses sœurs de combat, elle marche en silence, froide et déterminée, un AK-47 dans la main, prête à tuer « *quiconque niera sa qualité d'être humain* ». Ce roman évoque bien entendu ce qui s'est passé au RDC, et l'on sait avec quelle timidité la justice congolaise a condamné les auteurs de viols massifs. Ceux qui s'y sont livrés en novembre 2012, à Minova, ont presque tous été acquittés.

Mais on sait aussi combien le viol comme arme de guerre est un crime pratiqué depuis longtemps, sous toutes les latitudes, sans distinction politique, sociale ou religieuse. Femmes allemandes violées par centaines de milliers à la Libération, femmes violées en Bosnie, au Rwanda, aujourd'hui sans doute en Syrie... La liste ne saurait être exhaustive. A ces crimes viennent souvent s'ajouter la prostitution forcée ou l'esclavage sexuel. Ceux qui utilisent de telles méthodes pour abaisser l'humanité en connaissent les conséquences sur le long terme, pour leurs victimes et pour le tissu social. Privilège des vainqueurs, soumission des vaincus, le viol est le symbole fort de la victoire et le corps de la femme « le lieu » même où elle s'exprime.

Françoise Dumont,  
présidente de la LDH

moins de viols systématiques et collectifs. Par contre, hélas, on constate une augmentation dramatique des viols et en particulier sur des mineurs, enfants et parfois même bébés. Ainsi, dans la seule commune de Kavumu, près du lac Kivu, plus de trente enfants ont été violés en deux ans, d'où une grande colère des femmes qui ont dénoncé l'inaction coupable des pouvoirs publics. La population a d'ailleurs, voici peu, organisé une marche puis incendié le commissariat de police et le tribunal.

Autre grand changement, les victimes ou leurs familles osent de plus en plus porter plainte. Ainsi, en 2016, plus de trois mille plaintes ont été enregistrées

devant les juridictions militaires et civiles (deux mille quatre cent quatorze en 2015). Mais il faut encore améliorer l'accès des victimes à la justice et surtout leur donner réparation, que ce soit par la condamnation des auteurs de ces violences, en s'assurant de l'exécution de leur peine, que par l'indemnisation des victimes.

J'ai aussi pu devenir un lanceur d'alerte, via mon compte Facebook (alerter par exemple sur les massacres épouvantables dans la province du Kasaï). Ces dénonciations, accompagnées parfois de preuves irréfutables de ces violences, ont sans aucun doute contribué à la décision prise par l'Union européenne d'établir des sanctions contre le pays.

### Ce film a-t-il réussi à atteindre d'autres pays africains?

Ce film a été diffusé et discuté dans une quinzaine de pays du continent africain, tous les pays du Maghreb mais aussi le Burkina Faso, l'Ethiopie, la Guinée, le Sénégal, la République démocratique du Congo... Il contribue ainsi à la levée de tabous et de silences assourdissants sur les violences faites aux femmes. Il a reçu de nombreux prix africains à Alger, à Ouagadougou, ou lors du festival Vues d'Afrique en 2015.

Mais le combat n'est pas fini, hélas, pour que ces crimes cessent, surtout pour que leurs auteurs soient traduits en justice et qu'on mette, enfin, un terme à l'impunité. ●

### En savoir plus

► Compte Facebook - Thierry Michel@thierrymichelofficiel - <https://fr.facebook.com/mukwegefilm/>

► Les sites fondationpanzirdc.org/, www.radiookapi.net, stopdrcsexualviolence.com